

Relevé de décisions

du Conseil d'administration de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine

Réunion du mardi 23 mars 2021

Le Conseil d'administration s'est réuni le mardi 23 mars 2021 à 18h, en présentiel salle du Jumelage à Aix/Vienne et en visioconférence, sous la présidence de M. Éric DUPONT

Membres titulaires

Représentants des Communautés de Communes (17)

M. René ARNAUD, Vice-Président de la Communauté de Communes du Val de Vienne et maire d'Aix-sur-Vienne
M. Philippe BARRY, Président de la Communauté de Communes du Val de Vienne et maire de **Saint-Priest-sous-Aixe**
M. Lucien COINDEAU, Conseiller communautaire à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin et adjoint au maire de Saint-Junien
Mme Christine DE NEUVILLE, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh
M. Jean DUCHAMBON, Vice-Président de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin et maire de Saint-Victurnien
M. Éric DUPONT, Conseiller communautaire à la Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix
M. Christophe GEROUARD, Président de la Communauté de Communes Ouest Limousin et adjoint au maire d'Oradour-sur-Vayres
M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Nexon
Mme Vanessa LANNETTE-MICHAUT, Conseillère communautaire à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin et maire de Vayres
Mme Josiane LEFORT, Conseillère communautaire à la Communauté de Communes Ouest Limousin et adjointe au maire de Cussac
Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT, Conseillère communautaire à la Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne, maire de St-Genest/Roselle
Mme Marie-Madeleine LORIN, Conseillère communautaire à la Communauté de Communes du Pays de St-Yrieix et adjointe au maire de Lagnac-le-Long
M. Serge MEYER, Vice-Président de la Communauté de Communes du Val de Vienne et conseiller municipal à Aix-sur-Vienne
M. Jean-Pierre PATAUD, Vice-Président de la Communauté de Communes Ouest Limousin et conseiller municipal à St-Laurent-sur-Gorre
Mme Sonia SOULAT, Conseillère communautaire à la Communauté de Communes du Val de Vienne et adjointe au maire de Séreilhac
M. Philippe SUDRAT, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix et maire de Coussac-Bonneval
Mme Sandra VIRANTIN, Conseillère communautaire à la Communauté de Communes du Val de Vienne et conseillère municipale à Saint-Priest-sous-Aixe

Représentants du Conseil de développement (4)

Mme Anne-Marie CAMPION
M. Daniel FAUCHER
M. Sébastien FISSOT
Mme Josette SALESSE

Membres associés

/

Autres

/

Animateurs (5)

Mme Emmanuelle BONNET, Chargée de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
Mme Catherine CECCHINI, Chargée de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
M. Jérôme CHINN, Directeur-adjoint de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
Mme Isabelle DUMAS, Directrice de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
M. Christophe LAMBERT, Chargé de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine

Personnes excusées

Mme Céline BOYARD, Conseillère communautaire à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de La Meyze, pouvoir à M. Philippe SUDRAT
M. Edouard COQUILLAUD, Conseiller communautaire à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin et maire de Videix, pouvoir à Mme LANNETTE-MICHAUT
M. Stéphane DELAUTRETTE, Président de la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Les Cars
M. Emmanuel DEXET, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant
M. Roland GARNICHE, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et adjoint au maire de Pageas, pouvoir à M. GERVILLE REACHE
Mme Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Conseillère communautaire à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin et adjointe au maire de Videix
M. Philippe LACROIX, Vice-Président de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin et maire d'Oradour-sur-Glane
M. Thierry VIVANT Conseil de développement, pouvoir à Mme Anne-Marie CAMPION

Nombre de membres titulaires en exercice : 32 (1 poste vacant parmi les représentants de Communautés de Communes)

Titulaires présents : 21 Pouvoirs : 4

Secrétaire de séance : M. Sébastien FISSOT

Le quorum étant respecté, la séance est ouverte à 18h15.

I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le Président rappelle la nécessité de désigner un secrétaire de séance, de par les statuts de la Châtaigneraie Limousine.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration désignent M. Sébastien FISSOT comme secrétaire de séance.

II. Reconfiguration de l'association suite au départ de deux communautés de communes

Le Président rappelle le souhait de retrait des communautés de communes Porte Océane du Limousin et Ouest Limousin de la Fédération Châtaigneraie Limousine, exprimé par messieurs Duchambon et Gérouard lors du dernier Conseil d'administration. Depuis lors, l'association a reçu le préavis de départ des deux communautés de communes avec effet au 1^{er} janvier 2022.

Le Président relate ensuite les conclusions de la réunion du Bureau élargi à MM. les Présidents des communautés de communes non membres du Bureau et à M. le Sénateur de la Haute-Vienne qui s'est tenue le 21 janvier dernier, à savoir :

- un accord de principe des deux communautés de communes sortantes pour conventionner avec la Châtaigneraie Limousine afin de poursuivre l'actuel programme européen Leader, le dispositif « Territoires d'industrie » et le service de location solidaire de véhicules dans le cadre de la Plateforme mobilité 87 ;
- le souhait des quatre communautés de communes restantes de travailler ensemble à une échelle supra-communautaire.

Dans ce cadre, il expose une proposition de méthodologie et de calendrier, précisée en réunion élargie du Bureau du 02 mars dernier, destinée à travailler à la reconfiguration de l'association :

Quand ?	Qui ?	Quoi ?	Pourquoi ?
Février - mars 2021	Equipe technique de la Châtaigneraie Limousine	Etablissement d'un bilan global des accompagnements effectués par la Châtaigneraie Limousine et d'une analyse personnalisée par communauté de communes	Avoir une approche quantitative de l'action globale de la Châtaigneraie Limousine et en profiter pour amener une approche qualitative (mise en réseau d'acteurs...)
02 mars 2021	Bureau de la Châtaigneraie Limousine, élargi aux Présidents de communautés de communes et au Sénateur de la Haute-Vienne	Présentation d'une proposition de méthodologie de travail pour la reconfiguration de l'association	Discuter la méthodologie de travail pour la reconfiguration de l'association
16 mars 2021	Président et Vice-Président de la Châtaigneraie Limousine, et Présidents des 4 communautés de communes restantes	Temps politique d'échanges sur le devenir de la Châtaigneraie Limousine	Poser un cadre à la reconfiguration de l'association
23 mars 2021	Conseil d'administration de la Châtaigneraie Limousine	Présentation d'une proposition de méthodologie de travail pour la reconfiguration de l'association	Valider la méthodologie de travail pour la reconfiguration de l'association
Avril 2021	Communauté de communes (Président, DGS, administrateurs) et Châtaigneraie Limousine (Président, Vice-Président, directeur-adjoint) pour chacune des 4 communautés de communes restantes	Présentation d'un bilan global des accompagnements effectués par la Châtaigneraie Limousine et d'une analyse personnalisée par communauté de communes	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter un bilan de l'action de la Châtaigneraie Limousine, à l'échelle de l'ensemble du territoire et à l'échelle du territoire intercommunal. En profiter pour expliquer les différentes missions / actions menées • Echanger sur les attentes de chaque communauté de communes en termes de missions à l'avenir et de priorisation de ces missions
Avril 2021	Communauté de communes (Président, DGS, administrateurs) et Châtaigneraie Limousine (Président, Vice-Président, directeur-adjoint) pour chacune des 2 communautés de communes sortantes	Présentation d'un bilan global des accompagnements effectués par la Châtaigneraie Limousine et d'une analyse personnalisée par communauté de communes	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter un bilan de l'action de la Châtaigneraie Limousine, à l'échelle de l'ensemble du territoire et à l'échelle du territoire intercommunal. En profiter pour expliquer les différentes missions / actions menées • Echanger sur les projets / programme / dispositif sur lesquels chaque communauté de communes souhaite conventionner (à compter de 2022) pour les mener à leur terme
Mai 2021	Directeurs des 4 communautés de communes restantes et directeur-adjoint de la Châtaigneraie Limousine	Regards croisés avec les DGS sur les attentes des 4 communautés de communes restantes	Partager techniquement les attentes des communautés de communes en termes de missions et de priorités
Mai 2021	Directeurs des 2 communautés de communes sortantes et directeur-adjoint de la Châtaigneraie Limousine	Déclinaison technique des orientations politiques prises pour un conventionnement (à compter de 2022) sur certains projets / programme / dispositif	Préciser les modalités de conventionnement (à compter de 2022) sur certains projets / programme / dispositif
Mai 2021	Groupe de travail avec les Présidents et représentants au Bureau des 4 communautés de communes restantes, le Président et le directeur-adjoint de la Châtaigneraie Limousine, et les 2 représentants du Conseil de développement au Bureau	Regards croisés avec les élus sur les attentes des 4 communautés de communes restantes	Partager collectivement les attentes des communautés de communes en termes de missions et de priorités
Juin 2021	Conseil d'administration de la Châtaigneraie Limousine	Présentation d'un bilan global des accompagnements effectués par la Châtaigneraie Limousine et retour sur les attentes exprimées par les communautés de communes en termes de missions et de priorités	Echanger avec les administrateurs sur leurs attentes en termes de missions à l'avenir et de priorisation de ces missions

Suivant cette méthodologie, un groupe de travail (Présidents et représentants au Bureau des 4 communautés de communes restantes, Président et directeur-adjoint de la Châtaigneraie Limousine, et 2 représentants du Conseil de développement au Bureau) se mettrait en place en septembre 2021 pour travailler à une refonte des statuts et à des propositions pour une nouvelle gouvernance. Enfin, une prospection de nouveaux locaux devrait débuter sous peu.

Le président invite les administrateurs à réagir à ces propositions.

Messieurs Arnaud et Barry s'interrogent sur les aspects financiers futurs compte-tenu de la perte d'environ 45% des cotisations de l'association pour l'exercice 2022 ; ils soulignent le besoin d'anticiper la définition des besoins, des actions à conserver et des moyens en vue de l'organisation prochaine, et ce dans les prochains mois notamment par respect du personnel en place.

Le Président souligne que les cotisations en question représentent environ 12% du budget prévisionnel 2021 mais ce taux serait inférieur en comptabilisant la participation des EPCI sortants aux trois actions précitées. Il ajoute que des choix seront probablement à faire en réponse à un resserrement des futures missions remplies par la structure.

Au-delà des considérations budgétaires, madame de Neuville souligne l'intérêt d'un projet de développement local du territoire à l'échelle des quatre EPCI restants.

Madame Champion ajoute que l'ingénierie n'est pas une fin en soi mais doit servir un projet de territoire, indispensable pour obtenir la gestion de fonds européens.

Après en avoir délibéré, à la majorité, par 24 voix pour et 1 abstention, les membres du Conseil d'administration approuvent la méthodologie de reconfiguration de l'association suite au départ de deux communautés de communes.

En suivant le Président et M. Chinn évoquent la future contractualisation régionale qui doit débuter en 2022 et les prochains programmes européens dont les fonds territorialisés (Leader et Objectif stratégique 5 du FEDER) pourront être délégués localement en s'adossant aux périmètres des contrats régionaux.

Un point d'avancement sur l'actuelle contractualisation territoriale a été fait avec les services de la Région, le 04 mars dernier. A cette occasion, la Région a indiqué qu'une contractualisation était possible à l'échelle d'un territoire « Châtaigneraie Limousine », reconfiguré à quatre communautés de communes.

N'étant pas concernés par le futur territoire de la Châtaigneraie Limousine, Mesdames Lannette-Michaut et Lefort et messieurs Duchambon, Coindeau, Gérouard et Pataud ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, les membres du Conseil d'administration approuvent le principe d'une démarche intégrée de développement du territoire de la Châtaigneraie Limousine (mobilisation de différents types de financements publics) au moyen :

- d'une contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine à l'échelle du nouveau périmètre, à compter de 2022 ;
- d'une réponse au futur appel à projets pour la prochaine génération de fonds européens (Leader et objectif stratégique 5 du FEDER).

III. Adoption du schéma directeur vélo de la Châtaigneraie Limousine

Le Président rappelle que la Châtaigneraie Limousine, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) et la communauté de communes Pays de Nexon Monts de Châlus ont été lauréats en 2019 de l'appel à projets AVELO de l'ADEME pour un projet collectif de développement du vélo.

Pour sa part, la Châtaigneraie Limousine a porté l'élaboration d'un schéma directeur vélo, destiné à :

- établir un diagnostic « vélo » du territoire (différentes pratiques, équipement et services « vélo », aménagements cyclables) ;
- identifier les enjeux et la stratégie cyclable globalement et en fonction des spécificités de chaque territoire intercommunal ;
- élaborer un plan d'actions multi-acteurs sur 10 ans.

Ce travail a été réalisé entre février 2020 et février 2021 par un groupement de prestataires, sous l'égide d'un comité de pilotage (associant largement acteurs locaux et partenaires) qui s'est réuni à 5 reprises jusqu'au rendu final et a débouché sur les livrables suivants : diagnostic (synthèse sous forme d'analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces), définition d'enjeux (stratégie) et plan d'actions en 10 volets et 2 axes (adaptation du territoire aux pratiques cyclables, développement des usages et de « l'écosystème » vélo.

La mise en œuvre de ce schéma, et en particulier du plan d'actions, relève d'une pluralité de maîtres d'ouvrage, parmi lesquels les communautés de communes peuvent jouer un rôle important. Des rencontres sont en cours avec chacune pour :

- échanger sur la mise en œuvre de tout ou partie de ce plan d'actions ;
- étudier le cas échéant les différentes possibilités d'accompagnement technique (Châtaigneraie, autres partenaires) et financier (appel à projets AVELO 2, programme Leader Châtaigneraie Limousine, fonds européens 2021-2027...).

Plusieurs projets et actions sont d'ores et déjà identifiés, accompagnés et/ou portés :

- le raccordement de la voie verte des Hauts de Tardoire aux vélo-routes proches du territoire et la création de boucles d'itinérance locale ;

- le suivi des « diagnostics en roulant » à Nexon, Oradour-sur-Vayres, Rochechouart et St-Yrieix-la-Perche ;
- la réalisation d'un « diagnostic en roulant » sur la commune d'Aixe-sur-Vienne ;
- des contacts avec les communes de Magnac-Bourg et Saint-Junien pour divers projets autour du vélo...

Après en avoir délibéré, à la majorité, par 24 voix pour et 1 abstention, les membres du Conseil d'administration approuvent le schéma directeur vélo de la Châtaigneraie Limousine.

IV. Organisation et financement de l'ingénierie

1. Remplacement de la directrice pour cause de maladie

En raison de soucis de santé, Mme Isabelle Dumas, Directrice de la Châtaigneraie Limousine, doit s'absenter pour plusieurs mois à compter de fin mars.

A l'unanimité, le Bureau de la Châtaigneraie Limousine, réuni le 21 janvier dernier, a délibéré favorablement pour la remplacer pendant son absence. Il a opté pour une solution consistant à conserver en contrat de remplacement Mme Claire Chassaing-Trapy, chargée de mission, qui arrive en fin de contrat au 31 mars 2021, et à opérer une redistribution de missions au sein de l'équipe. Cette solution se présentera ainsi :

- Mme Claire Chassaing-Trapy récupèrera les missions de Mme Emmanuelle Bonnet (0,5 ETP) et de M. Christophe Lambert (0,5 ETP) dans les domaines du tourisme adapté ainsi que des sports et loisirs de nature ;
- sur le mi-temps qui lui sera ainsi dégagé, M. Christophe Lambert interviendra sur une partie des missions assumées par Mme Isabelle Dumas comme chef de projet territorial. Quant à Mme Emmanuelle Bonnet, sur le mi-temps qui lui sera libéré, elle assumera les missions de Mme Isabelle Dumas comme chef de projet économie, emploi, formation ;
- pendant l'absence de Mme Isabelle Dumas, la direction de l'association sera assurée par intérim par M. Jérôme CHINN, actuel Directeur-adjoint.

2. Réorientation de missions suite à l'arrêt du projet « Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) »

Le Président rappelle que le Conseil d'administration a validé en décembre 2020 la démarche d'animation d'un projet « Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) » en Châtaigneraie Limousine, avec l'affectation d'une chargée de mission à temps complet en la personne de Mme Catherine Lyraud, à compter du 1^{er} janvier 2021. L'abandon de ce projet induit un repositionnement sur d'autres missions de l'animatrice du projet TZCLD.

En réunion élargie du Bureau le 21 janvier 2021, le constat a été posé d'une difficulté récurrente des entreprises locales pour leurs recrutements. En outre, l'attractivité tant de l'emploi que du territoire est au cœur du dispositif « Territoire d'industrie », sachant que l'animation dédiée ne représente qu'1 ETP pour un territoire d'intervention très vaste (12 communautés de communes, 217 communes de la Châtaigneraie Limousine et du Pays Périgord Vert). Une fiche de poste a ainsi été construite autour de ces questions, pour partie en synergie et démultiplication du travail conduit sur « Territoire d'industrie ». Elle est bâtie selon deux axes stratégiques :

- accompagner les entreprises dans leurs besoins de recrutement ;
- faire connaître les entreprises et leurs métiers.

Le plan de financement prévisionnel de ce poste pour l'année 2021 est le suivant :

EMPLOIS		RESSOURCES		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Salaires et charges	43 000 €	Région Nouvelle-Aquitaine*	21 500 €	48,9
Frais de missions et frais annexes	1 000 €	Europe – FEADER Leader	13 700 €	32,2
		Autofinancement	8 800 €	20,0
TOTAL	44 000 €	TOTAL	44 000 €	100,0

* La Région intervient à 50% des dépenses de salaires et charges.

M. Meyer fait le constat de la difficulté à accompagner les entreprises dans leurs recrutements notamment au regard de la complexité des interventions et du nombre d'intervenants.

Mme Cecchini présente les principales actions de la démarche Territoire d'Industrie (clubs entreprises, observatoire de l'emploi...) et les initiatives de la Région en faveur de l'attractivité de l'emploi

A la question de Mme Salesse sur les possibilités d'intervention en faveur de l'artisanat et du commerce, M. Faucher rappelle que ces secteurs ne sont plus dans le champ des missions de la Châtaigneraie Limousine mais qu'ils pourraient bénéficier par ricochet de certaines actions comme à titre d'exemple sur la mobilité.

Après en avoir délibéré, à la majorité, par 22 voix pour et 3 abstentions, les membres du Conseil d'administration :

- valident la fiche de poste pour l'année 2021 ;

- autorisent le Président à solliciter des subventions auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et au titre du programme européen Leader ;
- approuvent le plan de financement prévisionnel du poste tel que présenté ;
- autorisent le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à la présente décision.

3. Suivi-animation-gestion du programme européen Leader (mesure 19.4)

M. Chinn fait un point succinct sur l'avancée du programme Leader :

- 44 opérations programmées pour un montant global de 1 893 000 € de subventions européennes, soit 73,5% de l'enveloppe allouée à notre territoire ;
- 19 nouveaux dossiers en cours d'instruction ;
- une quarantaine de contacts / projets en cours.

Il annonce que l'adoption par le Parlement et le Conseil européens du règlement de transition sur le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) va impacter notre programme Leader à deux niveaux :

- la période de programmation va connaître une prorogation jusqu'en 2023 ;
- le territoire va bénéficier d'un abondement d'enveloppe dans les prochains mois.

En réponse à ces futurs changements, la Châtaigneraie Limousine a fait remonter un besoin de crédits supplémentaires à hauteur de 700 000 €.

Il est rappelé que les missions afférentes au suivi-animation du programme sont assurées par une partie du personnel de la Châtaigneraie Limousine (2,2 ETP, pas de modification par rapport à 2020) selon la répartition suivante :

Désignation des personnes	Fonction	ETP consacrés à l'opération en 2021
Mme Emmanuelle BONNET	Animation	0,5
M. Jérôme CHINN	Coordination – animation	0,8
Mme Séverine DUMAS	Gestion – instruction	0,9

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter une subvention FEADER sur la mesure 19.4 du Programme de Développement Rural 2014-2020 du Limousin pour ces trois postes (complétés par un stage affecté au lancement de la démarche d'évaluation) au travers d'une demande effectuée pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Le plan de financement prévisionnel sur cette période est le suivant :

EMPLOIS		RESSOURCES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Salaires et charges	123 361,70	UE-FEADER Leader (73,1%)	106 433,08
Coûts indirects (15% salaires et charges éligibles)	18 504,25	Région (6,9%)	10 000,00
Frais de mission	1 000,00	Autofinancement (20%)	29 108,27
Gratification stage	2 675,40		
TOTAL	145 541,35	TOTAL	145 541,35

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration :

- approuvent le projet d'animation / gestion du programme européen Leader Châtaigneraie Limousine et son plan de financement associé pour l'exercice 2021 ;
- autorisent le Président à solliciter les co-financements publics nécessaires au projet dans le cadre de la demande d'aide au programme européen Leader Châtaigneraie Limousine et entreprendre toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à la présente décision.

V. Perspectives d'action 2021

Le Président précise que les actions engagées se poursuivent pour l'exercice 2021. Une présentation détaillée en est faite.

1. Plateforme mobilité 87 : service de location solidaire

Le Conseil d'administration a adopté le budget prévisionnel 2021 en décembre dernier. Après un rappel sur la finalité et le fonctionnement de ce service, le Président précise que l'animation pour 2021 repose sur deux salariées (Mme MARTINS-LOPES (0,6 ETP) en charge des locations et du suivi administratif et Mme Séverine DUMAS (0,1 ETP) en coordination et suivi des actions de la Plateforme. Il est prévu :

- l'acquisition de trois scooters dont un électrique afin de renouveler et étoffer le parc de véhicules ;
- la signature d'un nouveau contrat de location longue durée pour les deux voitures, le précédent étant arrivé à échéance fin 2020 ;

- la poursuite de la coanimation de la Plateforme mobilité 87 avec les trois autres opérateurs (réunions techniques et comité de pilotage commun, sensibilisation et mobilisation des prescripteurs, des financeurs...),
- la poursuite du conventionnement avec le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) afin d'accompagner les intérimaires du territoire dans leur recherche de solutions de mobilité ;
- le renouvellement de l'adhésion à l'association Mob'In Nouvelle-Aquitaine, qui fédère les acteurs de la mobilité inclusive en région.

L'objectif est également de travailler à une proposition d'action territoriale plus affirmée, complémentaire des actions communes de la Plateforme mobilité 87 pour faire évoluer le service, en élargissant les bénéficiaires éligibles, et promouvoir le service en retravaillant le volet « information et communication » afin qu'il soit réellement connu.

Le Président et M. Duchambon expriment le souhait de voir le service évoluer vers un élargissement à la fois des publics mais aussi des prestations proposées.

M. Barry souhaite qu'un bilan soit fait sur le service et s'interroge sur le maintien d'actions autour de la thématique des mobilités pour l'avenir.

2. Economie sociale et solidaire

Le nombre de porteurs de projets sur le territoire se multiplie : une douzaine accompagnée en ce début d'année pour des tiers-lieux hybrides ou cafés culturels / cantines associatifs.

En juillet 2020, s'est constituée une association de préfiguration de l'incubateur ESS & IS (Innovation Sociale) en Haute-Vienne. Elle rassemble un pool de partenaires (URSCOP – Union Régionale des SCOP, CRESS, BGE, association interconsulaire de la Haute-Vienne, coopérative d'entrepreneurs Cesam-Oxalis, France Active), aux multiples compétences, appelés à guider ces projets émergents (conseils sur la gouvernance / le modèle économique et financier, la facilitation du pair à pair).

La Châtaigneraie Limousine est à son niveau largement sollicitée pour favoriser lien et réseau entre ces acteurs, pour la recherche de soutiens financiers que ce soit en relais auprès de la Région ou bien en direct sur les crédits Leader en vertu de deux fiches action de notre programme.

Avec l'appui de la CRESS et des partenaires de l'ESS, un nouvel ESSPRESSO sur le sujet des cafés associatifs et tiers-lieux hybrides (au-delà du co-working et des services informatiques, diversification des activités : culturel, enfance, bien-être...) pourrait être organisé au prochain trimestre 2021. D'autres actions sont à construire pour favoriser les projets ESS, les accompagner et les pérenniser.

3. Dispositif « Territoire d'industrie »

En février 2021, Mme Cecchini, chargée de mission "Territoire d'industrie", a animé 3 visioconférences pour retenir et prioriser des actions territoriales parmi les 12 présentées en Comité de pilotage en novembre dernier. Les actions suivantes ont été retenues pour la période 2021-2022 :

- attractivité du territoire : tourisme industriel & exposition photographique industrielle ;
- attirer pour recruter : mise en place d'un observatoire de l'emploi, communication sur le réseau LinkedIn, organisation au printemps 2022 d'un forum des métiers industriels, programmation de visites d'usines pour les collégiens de 3^{ème} ;
- innover : appui à la création de clubs entreprises & création d'un programme de formation et d'accompagnement des dirigeants industriels.

Ces actions visent à renforcer les liens entre élus, industriels, habitants et touristes, à créer des synergies, à favoriser l'innovation, à montrer l'intérêt de rester ou venir vivre et travailler sur ce territoire. En 2021, seraient fléchées :

- la co-construction de clubs d'entreprises ;
- la communication sur le réseau professionnel LinkedIn ;
- le lancement d'un observatoire de l'emploi avec les perspectives de recrutement et les métiers recherchés ;
- la programmation de visites d'usines pour les 3^{ème} ;
- le lancement des formations de l'accompagnement des dirigeants industriels.

4. Démarche « Revitalisation des bourgs et centres-bourgs »

Les principales actions menées en 2020 sont présentées par M. Lambert :

- la poursuite du projet de coopération « Fenêtres sur bourg » avec en particulier l'organisation d'un webinaire par le GAL du Forez sur le thème « ensemble pour faire vivre nos centres-bourgs » (20 novembre) ;
- des rendez-vous avec des opérateurs fonciers susceptibles de porter ou d'accompagner des opérations d'habitat dans les bourgs (SOLIHA, ODHAC, EPF Nouvelle-Aquitaine, Caisse des dépôts et consignations) ;
- l'accueil d'un stagiaire de mai à juillet pour travailler sur l'habitat groupé en centre-bourg ;
- des contacts avec de nouvelles équipes municipales pour travailler sur la revitalisation du bourg (Coussac-Bonneval, Magnac-Bourg et Rilhac-Lastours).

Concernant les perspectives pour 2021, le comité de pilotage a confirmé le thème principal d'investigation proposé en février 2020 (l'habitat dans les centres-bourgs) et précisé les actions concrètes à mener :

- habitat groupé : explorer les pistes d'actions dégagées par le travail de stage ;
- requalification du parc de logements communaux et intercommunaux : relancer la cellule technique d'accompagnement et de veille sur les projets du territoire ;
- repérage de la vacance et procédures juridiques à disposition des collectivités : mener un travail de sensibilisation et d'appropriation (partenariat avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin) ;
- poursuite du projet de coopération « Fenêtres sur bourg » avec deux rendez-vous prévus début mai (rencontres organisées par le Parc naturel régional du Morvan sur le thème de l'habitat) et octobre (rencontres organisées par le Pays de Gâtine sur le thème de l'implication des jeunes) ; A l'occasion de chaque rencontre, une journée de formation à destination des élus est proposée sur le thème « nouvelles approches pour revitaliser les centres-bourgs ».

Outre les moyens d'ingénierie, des dépenses spécifiques pourront être nécessaires (environ 4 000 €) pour réaliser des déplacements dans le cadre de la coopération et pour proposer un voyage d'étude sur l'habitat groupé. Lors d'une prochaine réunion du Conseil d'administration, ces dépenses et le plan de financement associé seront précisés.

Messieurs Duchambon et Sudrat insistent sur l'importance de la rénovation de l'habitat pour la revitalisation des centres-bourgs. M. Duchambon ajoute que ces opérations doivent être du ressort des communautés de communes et du Département.

Sur le financement des travaux, mme Salesse regrette la complexité des démarches à engager notamment pour les personnes âgées. M. Gérourard évoque le rôle important pouvant être tenu par des opérateurs comme l'Etablissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine.

5. Démarche territoriale « Accessibilité et tourisme pour tous »

Le comité de pilotage s'est réuni le 24 février dernier au cours duquel M. Arnaud, reconduit dans son rôle d'élu référent « tourisme et loisirs » de la Châtaigneraie Limousine, a accueilli de nouveaux élus et d'autres déjà investis ainsi que des professionnels du tourisme (24 participants). L'accent a été mis sur les actions réalisées en 2020 ainsi que sur le bilan-évaluation du programme triennal d'actions 2018-2020 (communiqué par lien en amont de la séance) dont il est fait une synthèse en séance par Mme Bonnet.

Les résultats quantitatifs (formations, investissements...) et qualitatifs sont encourageants, d'autant plus avec la perspective d'une rallonge budgétaire Leader jusqu'en 2023 permettant d'accompagner de nouveaux projets. Compte tenu des reconfigurations à venir, le comité de pilotage a acté pour 2021 le maintien de l'ingénierie dédiée et la poursuite pour une année supplémentaire du plan d'actions.

Avec le maintien d'une ingénierie dédiée, sont prévus en 2021 l'animation du comité de pilotage et de groupes de travail spécifiques pour la mise en œuvre de certaines actions et la poursuite de l'accompagnement individuel des porteurs de projets (conseils techniques, préconisations d'accessibilisation, recherche de matériel, prestataires, financements).

Parmi les actions collectives impliquant l'animation du réseau de prestataires et ou de partenaires :

- la poursuite du référencement de prestations avec une implication des offices de tourisme et une formation interne sur le référencement : ce travail est un préalable pour développer d'autres idées de séjours et de journées découvertes ;
- l'actualisation du recueil des offres accessibles avec l'adhésion à l'association Handi CAP Nouvelle-Aquitaine,
- un audit des sites web et des supports de communication des prestataires référencés avec la proposition d'outils d'amélioration (stage de 5 mois) ;
- la mise en place d'éductours ou de journées découverte d'offres accessibles auprès de publics / structures handicapées ;
- la participation au trail de Bussière-Galant (octobre 2021) avec la création d'un espace « handicap » dédié ;
- l'achèvement des actions de la coopération : production de vidéos promotionnelles des séjours et réflexion sur les moyens de leur diffusion, séminaire de clôture avec un déplacement dans le Forez (1^{er} et 2 juillet 2021) d'une délégation d'acteurs et partenaires de la Châtaigneraie.

Le plan de financement pour la conduite de ces actions (budget envisagé autour de 22 000 € financé à 80%) sera précisé lors d'une prochaine réunion du Conseil d'administration.

6. Démarche de développement et de structuration des sports et loisirs de nature : actions collectives 2018-2021

Le 24 février dernier, le comité de pilotage de la démarche a prolongé en 2021 le plan d'actions initialement prévu pour la période 2018-2020, en raison de la reconfiguration de l'association à venir.

Un rapide bilan des actions menées en 2020, notamment autour du développement du cyclotourisme est effectué par M. Lambert. Pour 2021, les principaux chantiers seront axés sur la poursuite des actions autour du cyclotourisme (coordination / animation du travail de jalonnement des grands itinéraires de cyclotourisme, étude de la mise en tourisme de ces itinéraires par la création de boucles locales d'itinérance et par la thématisation des itinéraires, par la qualification des prestataires, appui au développement de boucles cyclotouristiques à la journée) mais aussi sur les stations de tourisme organisées autour d'un plan d'eau.

Enfin, il s'agira de faire le bilan-évaluation de la démarche menée depuis 2016, avant la reconfiguration du territoire au 1^{er} janvier 2022.

Le plan de financement pour la conduite de ces actions (budget envisagé autour de 4 000 € financé à 80%) sera précisé lors d'une prochaine réunion du Conseil d'administration.

VI. premiers éléments budgétaires 2021

Au vu des actions présentées, le budget prévisionnel s'établirait aux alentours de 640 000 € contre 686 000 € pour l'exercice 2020 (-7%). Or, parallèlement, différentes ressources s'afficheraient à la hausse (taux de différentes subventions, participation du Pays Périgord Vert à l'animation du dispositif « Territoire d'industrie », indemnités de sécurité sociale et de prévoyance). Aussi, en vertu du principe de cotisations d'équilibre du budget, toutes autres ressources déduites, le montant sollicité auprès des communautés de communes adhérentes serait d'environ 175 000 € (-16% par rapport à la cotisation d'équilibre 2020), en baisse pour la sixième année consécutive.

Pour l'exercice 2020, une remise exceptionnelle de 45 000 € (7 500 € par communauté de communes) a été appliquée sur le montant de cotisation en raison de l'arrêt de la prestation de l'association interconsulaire de la Haute-Vienne. Cette remise portait la cotisation globale appelée à 165 827 €, les 45 000 € non perçus étant ponctionnés sur les réserves de l'association.

Après présentation et débat autour de ces premiers éléments budgétaires 2021, le Bureau élargi, réuni le 02 mars dernier, a décidé, compte-tenu du contexte économique actuel et de l'année transitionnelle de l'association, de proposer un maintien des cotisations intercommunales au niveau du montant 2020, soit 165 827 €. La différence (environ 9 000 €) serait ponctionnée sur les réserves de l'association.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration émettent un avis favorable sur les orientations budgétaires de la Châtaigneraie Limousine et un montant global des cotisations des communautés de communes pour l'année 2021 maintenu à son niveau de l'exercice 2020.

VII. Désignation de représentants à la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne

La représentation de la Châtaigneraie Limousine au sein de l'Assemblée Générale de la MLR 87 est assurée par 4 titulaires et 4 suppléants ; ces représentants devant être conseillers communautaires et/ou conseillers municipaux. Trois postes de suppléants restent à pourvoir.

Mesdames Lhomme-Léoment et Virantin se portent candidates. Aucun(e) autre administrateur(-trice) ne se porte candidat(e) pour siéger à la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne.

En l'absence d'un autre candidat suppléant, le Président indique que la dernière désignation à la MLR 87 sera à compléter lors d'un prochain Conseil d'administration.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration désignent mesdames Jacqueline Lhomme-Léoment et Sandra Virantin en tant que représentantes suppléantes de la Fédération Châtaigneraie Limousine au sein de l'Assemblée générale de la Mission Locale Rurale.

IX. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est clôturée à 20h20.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.
Fait à Oradour-sur-Vayres, le 12 avril 2021.

Le Président,
M. Éric DUPONT



Le Secrétaire de séance,
M. Sébastien FISSOT

